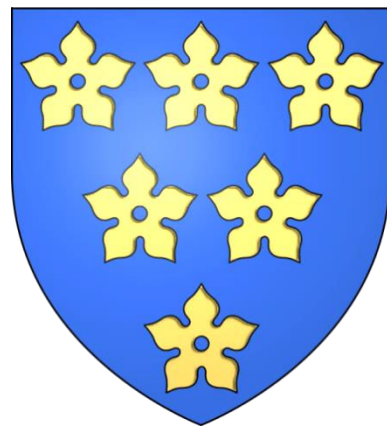


# BULLETIN COMMUNAL DE BOLSENHEIM



## S'BOLSEMER BLAETTEL

Les dernières nouvelles de Bolsenheim

*A la une de cette parution :*  
Itinéraire cyclable, une histoire vieille de 23 ans.



*Mais aussi : L'école de la Scheer au  
parc de Wesslering*

S'BB N°4

De juin 2015

## Sommaire

- Sommaire ..... 1
- Le mot du Maire ..... 2
- Sur la place du village ! ..... 8
- Quoi de neuf à Bolsenheim ? ..... 12
- Vie associative : bougeons ensemble... ..... 17
- Comptes-rendus des conseils municipaux ..... 20
- Budget pour les nuls ! ..... 26
- Infos, divers. .... 27
- Infos, divers (suite) ..... 28
- Note d'humour ! ..... 29
- Les jeux (pas que pour les enfants...) ..... 30

### Demande d'indulgence

Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations une erreur venait à se glisser dans cette édition, soyez indulgents et faites-nous le savoir afin de la corriger.



S'Bolsemer Blaettel, la publication de la Mairie de Bolsenheim.

Tél : 03 88 98 00 56 – Fax : 03 88 98 00 56

Courriel Mairie : [mairie.bolsenheim@wanadoo.fr](mailto:mairie.bolsenheim@wanadoo.fr)

Courriel Bolsemer: [contact@bolsemer.fr](mailto:contact@bolsemer.fr)

Equipe de rédaction :

Jérôme LAWI , Arnaud ANTONI-ARRUS, Catherine SCHMITZ, Sandrine TESORO, Patrick GIRARD

Directeur de la publication :

François RIEHL



## Le mot du Maire

---

Mesdames, Messieurs, chers Administrés, mes chers Amis,

Après un printemps plutôt clément, nous approchons petit à petit du 21 juin ! Cette année, nous fêterons non seulement l'entrée officielle dans l'été, mais également les papas, auxquels j'adresse tous mes souhaits. Puis, place à la St Jean et ses feux ! Chacun pourra profiter de ces journées les plus longues pour se retrouver autour d'un barbecue, faire des balades à vélo, des randonnées, des pique-niques. Puis arrivera le temps des grands départs en congés d'été pour certains, le temps de la moisson et des premières récoltes pour d'autres. La nature regorge de vitalité à cette période de l'année et le chant incessant des oiseaux ne peut que nous enchanter.

Ce bulletin communal nous fait revivre les faits et événements majeurs qui ont rythmé le quotidien de notre communauté villageoise au cours du dernier trimestre et je remercie l'équipe qui se charge de sa rédaction et de sa mise en page.

Vous avez constaté les travaux importants dans la rue Principale relatifs au renforcement du réseau d'eau potable et reprise des branchements particuliers mais aussi les travaux des entrées de village liés à l'itinéraire cyclable. Tous ces travaux causent une gêne momentanée et je vous remercie tous pour votre patience. Les travaux du deuxième tronçon de l'itinéraire cyclable côté Schaeffersheim devraient démarrer avant la fin de l'année. L'enherbement des nouveaux terre-pleins se fera partout. Suite au chantier dans la rue Principale (eau potable) il faudra refaire certains trottoirs. Par ailleurs, si l'aide financière attendue pour l'aménagement du cimetière nous est octroyée nous devrions aussi pouvoir démarrer ce chantier-ci.

La commune de Bolsenheim est confrontée, comme beaucoup d'autres, à des restrictions budgétaires, ce qui implique qu'il faut repousser certains travaux. Vous avez toutes et tous remarqué que l'état se désengage de plus en plus financièrement vis à vis des communautés locales. Cela s'en ressent dans la gestion financière des communes, qui, chaque jour, doivent trouver des solutions d'économie et faire une chasse permanente au gaspillage. C'est pourquoi je m'associe à tout le conseil municipal pour remercier toutes celles et ceux qui régulièrement participent par des gestes bénévoles à la vie du village, que ce soit au sein d'associations ou individuellement. Réaliser des décors, enlever des mauvaises herbes sur une tombe ou un bac à fleurs, balayer un trottoir, effectuer un tri responsable des déchets etc., sont autant de petits gestes désintéressés appréciables qui contribuent à améliorer notre cadre de vie. Je remercie les membres du conseil municipal qui se sont réunis, le samedi 16 mai, pour la mise en place du fleurissement. Je tiens aussi à remercier tous les exploitants agricoles, mais aussi les membres du conseil municipal, qui ont donné de leur temps, le samedi 11 avril, pour replanter un chemin forestier.

Nous avons toutes et tous une seule et même aspiration : bien vivre dans notre petit village !  
Merci pour votre implication...



Votre Maire, François RIEHL





## Travaux de voirie rue principale

### Itinéraire cyclable, une histoire vieille de 23 ans ...

Comme vous avez pu le constater, notre commune est en travaux. Les entrées de commune sont refaites, la piste cyclable entre Uttenheim et Bolsenheim est terminée et le SDEA a remplacé une partie des canalisations d'eau.

#### A savoir !

Prospective faite par le Conseil Général en 2003:

- **Longueur totale : 1926m**
- **Westhouse – Uttenheim : 808m (1291 véhicules/jours)**
- **Uttenheim – Bolsenheim: 459m**
- **Bolsenheim-Schaeffersheim: 659m (1324 véhicules/jour)**

Que de changements dans notre cadre de vie rural...  
En ce qui concerne les canalisations en cours de réfection, nous en parlerons dans le prochain numéro.

Dans cette édition, nous vous proposons une rétrospective sur l'itinéraire cyclable qui a conduit à la valorisation de nos entrées de commune. Comme vous allez le voir, cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il aura fallu quelques poignées de mains, des Euros, beaucoup de papiers et la disponibilité de nos élus pour faire avancer et valider ce projet...

#### Allez, rentrons dans l'histoire :

**1992 :** Premières réflexions menées par la Région avec le Plan Vélo. Le tout à vélo est à la mode...

**2003 :** Demande auprès du Département d'un aménagement cyclable entre Westhouse et la gare d'Erstein faite par les Maires des communes traversées.

**2003 :** Le Conseil Général (CG) analyse le flux de véhicules sur cet axe. Ce dernier étant trop faible pour qu'il intervienne, la maîtrise d'ouvrage est reprise par la Communauté de Communes du Pays d'Erstein (CCPE) (*la KômKôm*).

**2004 :** Accord du Département pour une intervention financière dans ce type d'aménagement.

**2005 :** Remise du cahier des charges à respecter pour la réalisation d'un itinéraire cyclable.

**2007 :** Demande d'inclure un projet Uttenheim → Schaeffersheim dans le Contrat de Territoire mené par le Conseil Général. Pour mener à bien ce projet, le CG demande à chaque commune de libérer les terrains fonciers nécessaires à la réalisation des itinéraires cyclables.

**2012 :** Un accord est trouvé entre :

- La CCPE, (*la KômKôm quoi!*)
- la commune de Bolsenheim, (*De Bolsena*)
- l'Association Foncière (AF) de Bolsenheim (*Haut Comité des Bolsemers proprio de champs !*)

et officialisé par la signature d'une convention, afin de libérer les chemins chemins nécessaires.

**2013 :** Budget prévisionnel validé en Conseil de Communauté à hauteur de 130 000€.

**2014 :** Signature d'une convention entre la CCPE, les Associations Foncières et les Communes de Bolsenheim et Uttenheim.

**2014 :** Recommandation du CG : les entrées de l'agglomération doivent être réaménagées afin de mettre en sécurité les usagers, notamment les cyclistes. Malgré l'insistance des communes auprès du CG, le sens des priorités aux entrées des villages ne pourra être modifié.

**2014 :** Les communes de Bolsenheim et Uttenheim étudient l'aménagement des entrées des villages afin de profiter de la

*Bolsemer: Pourquoi pas surfer sur la vague ! Le Bolsemer aussi il veut faire du vélo !!! Pas que du John Deere !*



*Hop, si on y va tous ensemble, on aura comme même plus de chance ! non ?*



*Wass ? C'est vraiment vrai ? Il n'y a pas assez de passage chez nous ? Ils n'ont pas compté les tracteurs alors ! La prochaine fois, je prends le John Deere, et je fais marche avant, marche arrière sur le capteur... Ou je fais une déviation sur la 83 entre Üetne et Schaffershe... Egal wass !*



*Haaa !... S'ils sont généreux, ce sera peut-être gratuit même...*



*Ohh Ver Degele... il y a tellement de ligne sur leur papier que tu sais plus rien... Quelqu'un leur a dit qu'on voulait pas faire une piste d'atterrissage ?*



*Jätz on y va...*



*Je m'en fous, je roulerai quand même dessus avec le John Deere !*



*Qui c'est qui paie ? Esch hàb*



*Guet, le Üetmer il est copain... Il est d'accord pour que je passe par chez lui avec le vélo... ou avec le John Deere !*



*Yehhh! Je sais qu'on est des gaulois... Mais comme même, seul village de France où on rentre à l'envers ! Bientôt tu verras, des cars rouges, double étage, avec des touristes bretons chez nous... tu verras ! Hop, heureusement à Üetne aussi tu rentres à l'envers... Du coup tu ressors à l'endroit !...*





présence des entreprises dans les communes. Le fait de réaliser les entrées en même temps que la piste cyclable permet d'éviter plusieurs déplacements de machines, hommes, et matériel. Tout cela a permis de réaliser des économies substantielles.

**Juin 2014** : le conseil municipal délibère et lance officiellement le projet.

- budget prévisionnel de l'itinéraire cyclable révisé à 150 000€.
- Budget prévisionnel du réaménagement des entrées nord et sud de Bolsenheim : 39500€. 60% commune Bolsenheim. 40% CCPE. (Aide financière du CG sur la part Communale : 6000€)

**Novembre 2014** : Début des travaux : Les entrées sont refaites et l'itinéraire cyclable est aménagé. Au total, un petit mois de chantier. L'ensemble n'a généré que peu de désagréments.

**Décembre 2014** : fin des travaux

**Printemps 2015** : finitions : premiers marquages au sol, mise en place définitive des panneaux de signalisation, engazonnement hydraulique...

**5 juin 2015** : inauguration de l'itinéraire cyclable

**Et Schaeffersheim dans tout ça ?**

L'itinéraire cyclable Bolsenheim-Schaeffersheim, tant attendu, sera réalisé à l'automne 2015.

La vétusté du réseau d'eau potable nécessite son renouvellement. La CCPE (*KômKôm*) et le SDEA (*Syndicat qui brasse de l'eau !*) ont trouvé un accord. Ainsi le SDEA en profitera pour enterrer les nouvelles conduites sous le futur itinéraire cyclable. Il est bon à savoir qu'actuellement les conduites se situent, le long de la route départementale, sous les arbres.

*Hop, si on peut économiser quelques euros...*



*On peut pas attendre les soldes ?! Un acheté, un offert ! Le Üetemer il achète et le Bolsemer l'a gratis, non ?*



*Tout ça pour 1 mois de boulot !... tu m'étonnes que c'est compliqué la politique... moi je continue à planter du maïs !*

*Hop, c'est joli maintenant...et maman peut emmener le Mikele à l'école à Üetene à vélo... Et moi, pendant ce temps là, je suis tranquille !*



*Yohhh, Et maintenant ils se réveillent... ?! Depuis 92 ils en parlent... Ca fait 23ans ! Là-bas, j'étais encore jeune, je faisais encore du vélo avec les copains... Mais maintenant, mois je reste sur mon tracteur... Ächtungggggg ! De John Deere komt...*



## Youpi



La piste cyclable de A à Z







## L'école à la conquête du parc de Wesserling...

Vendredi 24 avril, 8h, par une belle matinée ensoleillée, les élèves de l'école de la Scheer encore tout endormis ont embarqué dans 2 bus en direction du parc de Wesserling.

**Au programme une journée riche en découvertes...**

**Plein de choses à voir, sentir, toucher, apprendre, inventer, imaginer, explorer, créer... grâce aux ateliers proposés par des animateurs passionnés.**

Après un rapide goûter pour reprendre des forces, les classes se sont séparées pour participer au premier atelier de la journée. Les plus grands se sont dirigés vers le musée du textile tandis que les plus jeunes filaient vers les jardins.

**Les Petits/Moyens** sont partis à la découverte des jardins. Ils ont pu découvrir la serre, faire un semis dans des boîtes à œufs et planter un petit jardin rigolo dans une botte de pluie et un camion... Ils ont été emportés dans un conte merveilleux au pied d'un arbre magnifique et ont aiguisé leurs sens en goûtant du fenouil et de la rhubarbe.

Situé dans les Hautes-Vosges le Parc de Wesserling c'est :

- 5 somptueux jardins.
- Un Ecomusée du textile.
- Un sentier patrimonial avec une collection unique de bâtiments industriels.

Ancienne « Manufacture Royale », le Parc de Wesserling est un site d'exception à découvrir en famille et entre amis tout au long de l'année.



Le Parc de Wesserling



Les Grands se sont lancés dans une production collective de peinture sur tissu. Mais ici pas de gouache ni d'encre...il s'agissait de frotter le tissu avec des plantes, de l'herbe, des fleurs et aussi du jus (chou rouge, betterave rouge, carotte).

Ils ont également pu observer que la couleur du jus de chou sur le tissu change si on le frotte :

- avec du savon : il devient vert
- avec du citron : il devient rose
- avec des cendres d'écorces : il devient bleu.



**Les CP/CE1**, après un petit cours théorique sur la fabrication d'une étoffe (découverte des fibres végétales et animales, du principe du filage, ...), ont pu jouer aux "apprentis tisserands". Par petits groupes, ils ont préparé une chaîne sur un métier à tisser bricolé à partir d'une boîte à chaussures et d'un morceau de laine. Puis, avec diverses bandes de tissus, ont appris à tisser.



Les CE1/CE2 ont découvert la manière de fabriquer un tissu imprimé. Ils ont gravé des motifs d'éléments végétaux sur une plaque. Ils ont ensuite imprimé ces motifs sur un grand tissu.



Les CM1/CM2 sont partis à la découverte du métier à tisser et de la fabrication du tissu :

- Choix du motif (inspiration libre ou en lien avec l'exposition "Les tissus de l'Afrique") dessiné sur une feuille,
- Transfert du motif sur une plaque de polystyrène avec la technique du poinçonnage,
- Mise en couleur de la plaque,
- Tamponnage sur du tissu : fabrication d'une banderole et de carré individuel.



Toutes ces découvertes, ne méritaient-elles pas un délicieux pique-nique ?



Bien requinqué, tout le monde a pu reprendre le chemin des activités de l'après-midi.

Les Petits/Moyens se sont transformés en artistes, créateurs d'œuvres d'art éphémères : bracelet végétal, soleil de pissenlits autour d'un arbre, dessin de fleurs frottées sur un mur...

Un nouveau conte les a emmenés au pays des songes et leur a permis de découvrir l'origine des « attrape-rêves ».





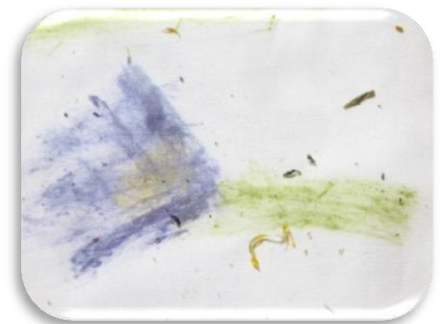
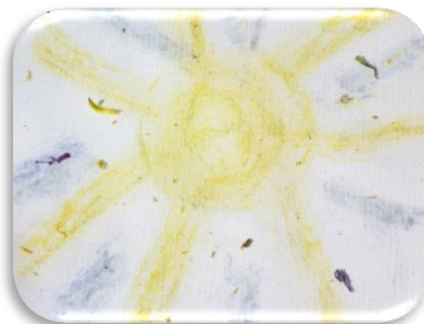
**Les grands** ont également investi les jardins pour réaliser à leur tour des semis et planter un mini jardin (menthe, chou, salade, herbe à puces).



**Les CP/CE1 et les CE1/CE2** sont partis en voyage en Afrique. Ils ont visité l'exposition « Impression d'Afrique » découvert un merveilleux conte africain et, en prévision de la fête de fin d'année dont le thème sera « Voyage autour du monde », réalisé un bogolan qui est un tissu africain artisanal. Ils ont peint sur de larges bandes de tissus avec différents outils (plumes, pinceaux, petits bâtons, brosses à dents, ...) et de la peinture fabriquée à base d'eau et de terre.



**Les CM1/CM2**, eux, se sont transformés en « sorciers de la couleur » et sont partis à la recherche de plantes tinctoriales (*Une plante tinctoriale est une plante dont certaines parties peuvent servir à préparer des colorants et des teintures.*) Ils ont ensuite réalisé des impressions sur tissu avec ces plantes et créé ainsi une banderole.



**Les élèves, enseignantes et accompagnateurs ayant passé une excellente journée dans ce cadre merveilleux remercient l'AAES qui a entièrement financé cette sortie.**

## Vente de gâteaux

Samedi 30 mai, l'AAES a organisé sa traditionnelle vente de gâteaux à l'occasion de la fête des mères. Les pâtissières et pâtissiers amateurs ont coiffé leur toque blanche et enfilé leur tablier pour confectionner de beaux et bons desserts.

Les tartes, cakes, muffins et autres cupcakes ont tous trouvé preneur et ont permis à l'association de récolter environ 500 euros. Cette somme permettra aux élèves de l'école de la Scheer de concrétiser de beaux projets pour l'année scolaire à venir. Un grand merci à tous les gourmands et rendez-vous l'année prochaine !







## Sur la place du village !

*La journée du Conseil Municipal : joindre l'utile à l'agréable*



Avec l'arrivée du printemps, l'apparition des premiers bourgeons et le réchauffement du fond de l'air... le premier édile de la commune et son plus ancien assesseur eurent la sympathique idée de proposer à l'ensemble du Conseil Municipal une journée « découverte du ban communal ». Rendez-vous fut donné un dimanche matin aux aurores (8h, n'est-ce pas encore un peu la nuit, un dimanche ?)



Une belle paire !

Au programme de la matinée : l'ascension du côté nord avec halte aux différents points culminants et curiosités de la commune.

C'est donc armés de nos chaussures de marche (pour les plus prévoyants) ou de simples baskets blanches (pour les plus utopistes), accompagnés de quelques conjoints courageux, de deux enfants admirables et d'un chien fougueux, que nous nous sommes mis en marche.

Très vite les champs ont laissé place à une magnifique forêt (dont une grande partie est séparée en parcelles privées) où hêtres, frênes, chênes et autres majestueux arbres se côtoient. Ce fut l'occasion d'apprendre un dicton précieux pour prévoir la météo de notre été « *Si le chêne est vert avant le frêne, tout l'été sera mouillé. Si le frêne est vert avant le Chêne, vous serez sec jusqu'à l'automne.* »

Notre guide nous a menés aux limites des bans communaux de Westhouse et d'Uttenheim pour atteindre celles de Niedernai où trône une ancienne écluse. Nous avons également approché les bords du Bruch de l'Andlau, ancien marécage devenu site naturel protégé. Une petite halte dans une magnifique prairie (où une table recouverte de douceurs et remontants avait poussée comme par magie) fut la bienvenue pour reprendre des forces. La suite de la balade nous a emmenés sur les terres de Meistratzheim à la découverte d'un calvaire datant du début du XVIIIe siècle.







Sur le chemin du retour, le professionnalisme de notre accompagnateur canin nous a permis de surprendre plusieurs chevreuils, qui s'en sont heureusement tous sortis vivants.

Un dernier arrêt m'a enfin permis de découvrir un monument dont je ne connaissais pas l'existence, perdu au milieu de nulle part : la stèle du millénaire (sculpture commémorant le passage à l'an 2000). Une dernière photo souvenir prise et nous arrivions déjà en vue de l'étang de pêche et du club-house, fin de notre périple de 12 km.

Cette sympathique et enrichissante randonnée a été suivie d'un repas très convivial autour duquel l'ensemble des membres du conseil municipal ainsi que les conjoints et enfants ont pu se réunir. Quelques courageux ont terminé par la traditionnelle « partie de boules » tandis que les supportrices, exténuées, testaient l'ergonomie des bancs de la commune.

Une dernière question me hante à présent : qu'en est-il du côté sud de la commune ? De nouvelles aventures nous attendent...



## Projet graff

Le SAJI et la Commune de Bolsenheim, organisent un projet graff avec 10 jeunes collégiens de la Commune. L'objectif est de réhabiliter l'arrêt de bus du stade.

Les mercredis après-midi et vendredis soirs du mois de juin 2015 ils se réunissent pour monter et conduire le projet de A à Z : nettoyage des murs, mise en peinture, dessins sur papier puis le graff sur le mur. Ils sont encadrés par les animatrices du SAJI ainsi que par un graffeur professionnel.



Les jeunes collégiens à l'ouvrage

### Le SAJI organise

Jeux Inter villages du Pays d'Erstein  
Dimanche 12 juillet 2015 de 10h à 17h.

Inscrivez, dès aujourd'hui, une équipe  
qui représentera votre village.



- Terrain de foot de Bolsenheim.
- Ouvert pour tout public, entrée gratuite !
- Jeux par équipe, structures gonflables, animations pour les enfants.
- Petite restauration sur place.





## Réhabilitation des chemins forestiers

La forêt de Bolsenheim représente +/-20% de la superficie de notre village et afin de préserver ce patrimoine, un entretien régulier s'avère nécessaire, notamment en ce qui concerne les chemins forestiers.

### Pourquoi les chemins sont-ils en mauvais état ?

Afin d'assurer une gestion durable de la forêt, des coupes d'entretien et de régénération sont effectuées chaque année au moyen d'engins forestiers et tracteurs, qui par leurs allées et venues, dégradent inexorablement les chemins, jusqu'à creuser des ornières parfois impressionnantes.

### Comment réhabiliter les chemins ? Petite rétrospective:

Il y a maintenant près de 20 ans, comme en atteste la photo d'époque ci-dessous, une équipe de "bras cassés", menée par un « Bolsemer écologiste », Bernard ZUCHER, a pris en charge la réhabilitation des chemins de notre belle forêt.



Photo de Bernard ZURCHER (année 2000)- De Gauche à Droite :  
Haut → Jean pierre Willmann, Joseph LAWI, Raymond KNOFF, Nicolas LAWI, Claude LAWI, Eric FASSEL, Pascal REIBEL, Sébastien REIBEL, Bruno KORNMANN, Maurice PFISTER.

Les chemins de terre de notre forêt sont meubles quand ils sont mouillés. Sous le poids des engins, la terre s'affaisse peu à peu à chaque passage.

Pour remédier à ce problème, il faut, dans un premier temps, décaisser sur environ 50cm, jusqu'à la terre glaise (prestation réalisée par le « Bolsemer Claude LAWI »).

Dans un second temps, les « Bolsemer agriculteurs » de notre village entrent en scène, aux commandes de leurs tracteurs. Bénévolement, ils prennent sur leur temps libre pour remplir à bien la mission qui leur a été confiée: charger leurs bennes de gravats et les déverser sur les chemins précédemment décaissés sans limitation du nombre de voyages entre le dépôt de gravats et le théâtre des opérations...

Ainsi, c'est grâce à cette opération d'empierreage, que nos chemins retrouvent une allure plus conforme aux besoins des utilisateurs.



### Opération immersion !

Ce samedi 11 avril, « Bolsemer Agriculteurs » et « Bolsemer Municipaux » étaient, de bon matin, sur le pied de guerre pour « l'Opération Empierreage 2015 ».

L'intervention était particulièrement délicate en raison de la présence d'eau, due aux fortes précipitations des jours précédents. Les chemins avaient plutôt l'allure d'une rivière. Mais nos « Bolsemer Agriculteurs » ont fait face, bravant les éléments. Ils n'ont pas hésité à s'aventurer dans ce cours d'eau artificiel, allant même jusqu'à s'enliser, pour déverser leurs gravats. Saluons au passage les performances des tracteurs et de leurs pilotes. La mission des « Bolsemer Municipaux » consistait à égaliser le terrain après chaque remorque déversée.

Bilan de la journée: opération réussie, tout s'est bien passé, pas de casse, hormis un rétroviseur (qui a évidemment été remboursé par la commune). La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous, et notre écosystème s'en trouve renforcé.





Localisation du chemin forestier

Pour l'anecdote, une petite salamandre a même été sauvée!



Nous adressons nos plus sincères remerciements aux « Bolsemer bénévoles » ainsi qu'au « Üetteмер bénévole » qui ont contribué à la réussite de cette journée éco-citoyenne.



Aventure d'un jour !



Nous avons également une pensée pour les Bolsemer, ayant participé aux "campagnes" précédentes et aujourd'hui disparus.



**Ils étaient présents:**

RIEHL François, Laurent - LAWI Claude, Joseph dit « Josy », Jérôme, Arnaud et Xavier - PFISTER Maurice - REIBEL Pascal - KORMANN Anthony - BURCKEL Vincent - WILLMANN Jean-Pierre - MULLER Dominique - GIRARD Patrick - WISSER Michel - HARTMANN Albert - ANTONI ARRUS Arnaud .





## Quoi de neuf à Bolsenheim ?

Was gebs nei é Bolsene ?

### Grands Anniversaires:

*Nous leur adressons nos sincères félicitations.*



Mme RICARD Marie Thérèse



M. HOFFMANN Georges



Mme ESCHBACH Irène



Mme WILLMANN Marie

- RICARD Marie Thérèse, 85 ans le 01 février
- WILLMANN Marie, 90 ans le 02 février ☩
- ESCHBACH Irène, 80 ans le 15 mars
- HOFFMANN Georges, 80 ans le 04 avril
- DIEBOLD Christine, 85ans le 07 avril
- KOESSLER Joséphine, 95 ans le 11 avril
- WILLMANN Joseph, 85 ans le 02 mai
- MULLER Julien, 85 ans le 29 mai



Mme DIEBOLD Christine



Mme KOESSLER Joséphine



M. MULLER Julien



M. WILLMANN Joseph



## Noces d'or :



**Mr & Mme HUBER** ont fêté leurs noces d'or, le 18 mai 2015

Toutes nos félicitations et rendez-vous est pris pour les noces de diamant



## Ça bouge pour les jeunes grâce au SAJI.

Depuis quelques mois les collégiens de notre petite commune (et ceux des autres villages de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein) sont régulièrement sollicités par la dynamique équipe du **SAJI** (Service Animation Jeunesse Intercommunal) pour participer à des animations.

C'est l'occasion pour eux de se rencontrer, d'échanger, de s'amuser et de découvrir les ressources multiples de ce service jeunesse que beaucoup ne connaissait pas.

Ce n'est pas 1, ni même 2... mais bien 3 soirées déjà qui ont eu lieu au sein des 3 villages voisins.



plus belles tenues pour bouger leur corps sur le « dance floor » de Bolsenheim. A chaque fois une vingtaine d'adolescents curieux, motivés, enthousiastes ont répondu présents à ces invitations.

En février, les jeunes se sont réunis à la mairie d'Uttenheim pour jouer à des jeux de société et déguster de délicieuses crêpes.

Le 10 avril, c'est à Schaeffersheim qu'ils ont fait tourner les boules et gagné de nombreux et sympathiques lots lors de la soirée Loto.

Et pour finir en apothéose, le 22 mai dernier, ils ont revêtu leurs



**Et ce n'est pas fini....2 projets sont d'ores et déjà dans les starting block.**



## La commune c'est aussi cela !



- 1 - Renovations
- 2 - Dons pour l'embellissement (Merci à Raymond Knopff et Arsène Muller)
- 3- Créations
- 4- Fleurissement
- 5- Inaugurations
- 6- Facilités de service (dépôt de pain)
- 7- Entretien des cours d'eau
- 8- Permanences électorales
- 9- Entretien des espace verts
- A- Formation et exercices de sécurité



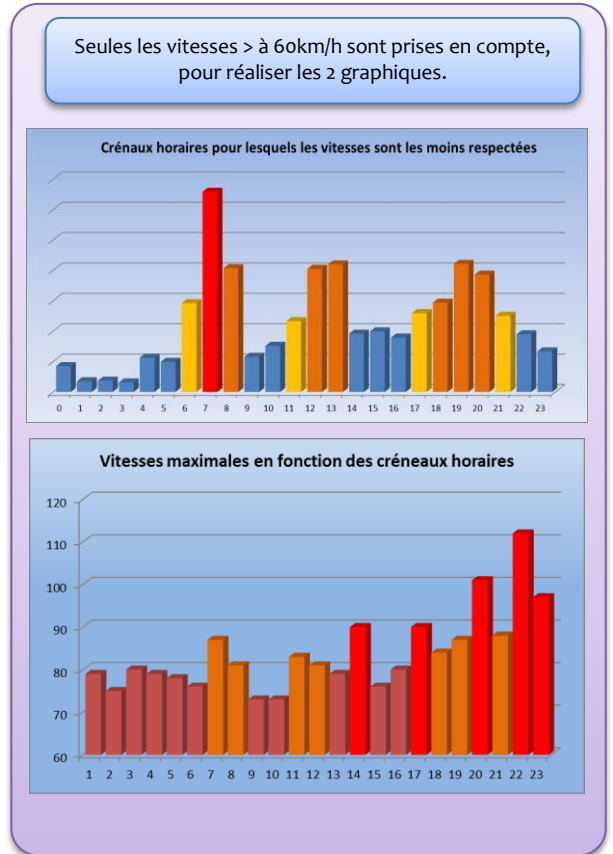




## Vivre ensemble

### Radars pédagogiques

Nom de l'emplacement	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
Rue Principale SUD	03/01/2015 11:05:50	26/05/2015 10:55:35
<b>BILAN</b>		
Nombre de véhicules estimés	73120	
Nombre de véhicules > 50 km/h	<b>9136</b>	
Nombre de véhicules estimés par jour	508	
Vitesse moyenne	40 km/h	
Vitesse maximale	<b>112 km/h</b>	



### Le ramassage de vieux papiers au service des élèves.



Depuis de nombreuses années, des ramassages de vieux papiers sont organisés sur les deux communes de Bolsenheim et d'Uttenheim au profit de la coopérative scolaire et de dame nature.

Aujourd'hui encore ces ramassages sont organisés par les déléguées des parents d'élèves de l'école de la Scheer, à raison de trois fois par an, en octobre, février et juin.

Ces 3 opérations permettent d'enregistrer environ 2000 euros pour tous les enfants pour une année scolaire.

Cela représente un budget de 20-25 euros par enfant et par an pour financer tout ou partie de certaines activités, sorties ou du matériel. Ces actions ne pourraient peut-être pas toutes être menées sans la contribution de ces vieux papiers.

Ces ramassages nécessitent de nombreux volontaires afin de rassembler l'ensemble des papiers jusqu'aux bennes, nous avons également besoin de véhicules pour le transport. Ces opérations de ramassage ne prennent qu'une heure trente à deux heures un samedi matin et sont très utiles à l'école.

Aussi, parents d'élèves et tous ceux qui veulent soutenir l'école de la Scheer (grandes sœurs, grands frères, grands-parents, amis, habitants,...) votre aide nous est nécessaire lors de ces matinées, n'hésitez pas à vous manifester lorsque vous trouverez notre petit mot dans les cahiers de vos enfants ou dans votre boîte aux lettres signalant le prochain ramassage.

Nous remercions également chaleureusement l'ensemble des habitants des deux communes qui contribuent à cette action en gardant et en déposant devant leur porte les vieux papiers, journaux et cartons d'emballage...

Les représentantes des parents d'élèves.



## Coups de gueule

### Dépôts sauvages

Notre village n'est pas épargné par les dépôts sauvages laissés par des individus d'une médiocrité hors norme.

2 sites ont été répertoriés les 30 mars et 05 avril sur les côtés Est et Ouest du village. Ces déchets très certainement déposés par le ou les mêmes individus étaient constitués de plaques en fibrociment contenant de l'amiante. Ils ont dû faire l'objet d'une procédure particulière d'évacuation par une société spécialisée.

L'évacuation prise en compte par la Communauté de Communes a un coût non négligeable pour le contribuable.

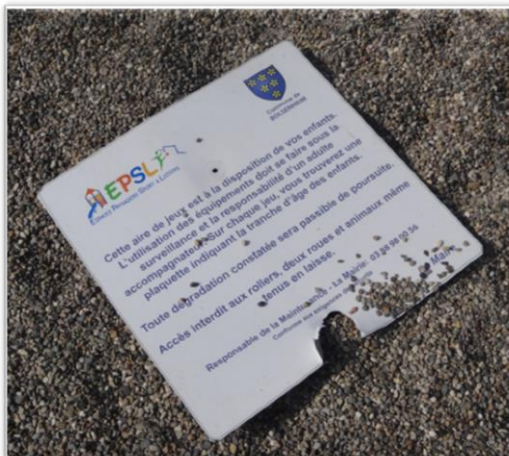
Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie d'ERSTEIN.



## Panneau de l'aire de jeux

Incivilité : Panneau de l'aire de jeux arraché le vendredi 3 avril. Que dire de plus ?

C'est mon œuvre : normal, je suis un lapin crétin !





## Vie associative : bougeons ensemble...



### Amicale des donneurs de sang bénévoles UTTENHEIM / BOLSENHEIM

Compte-rendu de l'assemblée générale du 24 avril 2015.



Le comité

La présidente Suzanne PETER déclare ouverte l'assemblée générale 2015 à 19h15. Elle salue les membres de notre amicale, François RIEHL, maire de Bolsenheim, Jean-Pierre GOUSSELOT, adjoint au maire d'Uttenheim, les présidents d'associations ainsi que Monsieur SCHWARTZ, président de l'Union Départementale 67.

Le secrétaire, Francis FRITSCH, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 25 avril 2014.

Suzanne donne ensuite la parole à M. Schwartz, qui rappelle que l'Alsace a un besoin journalier

de 500 poches de sang total, mais également de 131 dons de plasma.

Par ailleurs, il nous informe que Bruxelles a donné son accord pour que les produits sanguins soient assimilés à des médicaments. Par conséquent, ces produits seront mis en concurrence avec des produits sanguins d'importation, issus de pays où les dons sont rémunérés. Ceci pose non seulement un problème d'éthique, mais surtout un problème de sécurité sanitaire des produits et donc de sécurité pour le receveur.

Il aborde aussi le don des personnes homosexuelles.

Il met en avant le fait que, si cela ne pose pas de problème quand celles-ci sont des donneurs réguliers, cela peut le devenir dans les autres cas, et fait allusion à l'affaire du sang contaminé qui défrayait les chroniques dans les années quatre-vingt. Toutefois, à l'heure d'aujourd'hui, la législation ne permet pas le don homosexuel.

Monsieur Schwartz précise encore quelques points :

- Les différents EFS de France sont maintenant en relation les uns avec les autres en ce qui concerne les dons de sang. Donc, quel que soit l'endroit en France où il donne, le donneur du Bas Rhin verra son don comptabilisé par l'EFS de Strasbourg.

- L'entretien préalable au don ne sera plus forcément effectué par un médecin, mais pourra l'être par un infirmier. Ceci évitera des attentes trop longues. Toutefois, un médecin sera toujours présent.

- Par rapport aux autres régions, l'Alsace est très bien située en ce qui concerne le nombre de dons.

- Des minibus pour la plasmaphérèse sont disponibles.

- L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles UTTENHEIM/BOLSENHEIM est passée de 90 dons en 2013 à 142 dons en 2014.



Des membres de l'association



Des membres de l'association

Suzanne donne la parole à Pierre GRIGNON, notre trésorier ; il fait le compte-rendu sur la situation financière. Les réviseurs aux comptes, Virginie VOELCKEL et Patrick GIRARD donnent quitus, et remercient Pierre, qui assure la bonne tenue des comptes de l'Amicale. Les réviseurs aux comptes pour 2015 seront Maryse GIRARD et Hubert STRUB.

Puis, c'est au tour de Jean-Pierre FRITSCH d'exposer le compte-rendu des activités de l'Amicale tout au long de l'année : les différentes réunions départementales, la tombola de fin d'année, la marche du cœur. La marche du cœur est toujours une réussite et il en retrace les principales étapes. Il remercie toutes les personnes bénévoles qui œuvrent pour notre Amicale, ainsi que les communes d'Uttenheim et Bolsenheim pour la mise à disposition des salles. Pour finir, il fait une présentation de notre comité.

RIEHL François, maire de Bolsenheim et GOUSSELOT Jean-Pierre, adjoint au maire d'Uttenheim, se rejoignent pour exprimer leurs remerciements et des encouragements au président de l'Union Départementale et à l'Amicale pour leur travail à cette noble cause. Ils encouragent surtout les jeunes à rejoindre l'amicale pour la faire progresser et perdurer.

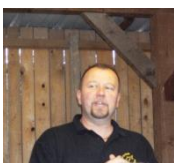
Cette assemblée générale fut aussi l'occasion de remercier



spécialement vingt-six donateurs bénévoles pour leur fidélité. Un diplôme leur a été remis au nom du Ministre de la Santé, témoignant de leur solidarité et leur contribution à sauver des vies par des dons du sang bénévoles.

Pour terminer, la présidente Suzanne Peter convie les personnes présentes à une collation offerte par l'amicale et clôt la séance à 20h15.

## L'APP de Bolsenheim, nous réunit autour d'un succulent couscous



Le président de l'APP

C'est le 17 mai, que l'APP de Bolsenheim, sous l'impulsion de son dynamique président, Éric SCHOTT nous a proposé son traditionnel couscous. Nouveauté cette année le repas se déroulait le midi.

80 personnes environ se sont déplacées et ont profité de cette agréable journée pour déguster ce délicieux couscous.



L'étang de pêche, un magnifique lieu de vie !

### Et si vous aussi donniez votre plasma !

1 l de plasma contient 70 g de protéines, dont 40g d'albumine.

En 2013... L'EFS a délivré près de 400 000 poches de plasma thérapeutique. Il a fourni également au LFB plus de 785 000 litres de plasma destinés à la fabrication des médicaments dérivés du sang. Les trois quarts sont issus de la collecte de sang total, le reste est obtenu par aphérèse.

#### Dons de sang total ou de plasma en aphérèse.

Un don plasma en aphérèse permet de recueillir au maximum 750 ml de plasma sans tenir compte du volume de l'anticoagulant (indispensable pour le recueil). Un prélèvement de sang total de 480 ml permet quant à lui de recueillir entre 260 et 290 ml de plasma.

90 % du plasma prélevé est destiné à la fabrication de médicaments dérivés du sang, les 10% restants sont utilisés pour les transfusions dites "thérapeutiques".

Un don de plasma dure entre 45 et 60 minutes. Il faut compter 1h30 de l'arrivée du donneur à la collation.

#### Nombre de dons possibles

- Un homme peut réaliser un don de sang total 6 fois / an.
- Une femme peut réaliser un don de sang total 4 fois / an.
- Un homme ou une femme peut réaliser un don de plasma en aphérèse 24 fois / an. Il faut ainsi veiller à respecter un délai de 2 semaines entre chaque don de plasma.





## ASLCB : Bolsenheim aux couleurs de Pâques



Les bénévoles de l'ASLCB sont à l'origine de l'opération « déco de Pâques » dans les rues du village.

Bonnes idées, créativité, ingéniosité, bonnes volontés et bonne humeur étaient aux rendez-vous des bénévoles qui ont fabriqué de nombreux lapins, poules et autres animaux de la ferme dans un univers coloré et fleuri. La conception du projet s'est déroulée sur 6 semaines. Les œuvres ont été installées à différents endroits du village. L'ASLCB a profité du beau temps pour faire une photo de groupe avec les enfants de la section country.



Les jeunes de la section Country



## Comptes-rendus des conseils municipaux

### Résumé succinct des délibérations du Conseil Municipal des 29 janvier, 04, 31 mars et 21 mai:

(Nota : l'intégralité des délibérations peut être consulté en mairie)

	29/01/2015	04/03/2015	31/03/2015	21/05/2015
Nombre de conseillers élus	11	11	11	11
Nombre de conseillers en fonction	11	11	11	11
Conseillers présents	9	9	10	11
Absent(e)s excusé(e)s	Mme Sophie COUTAUD M. Albert HARTMANN	M. Patrick HILBOLD M. Jean-Marie KELLER	Mme Sandrine TESORO	
Assiste à la séance		M. Bernard HERMANN		

(29/01/2015) Avant de démarrer la séance, M. le Maire tient à rendre hommage à Mme Lucienne HARTMANN, épouse d'Albert HARTMANN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de la commune et demande une minute de silence.

#### AMÉNAGEMENT DU CIMETIERE : DÉCLARATION PRÉALABLE POUR CLOTURE AU CIMETIERE

1. Le maire présente le dossier de déclaration préalable (DP) concernant l'extension du cimetière et précise qu'il n'y a pas de démarche à faire par rapport à l'accessibilité.

Cette DP comprend la construction d'une clôture composée d'un mur de soutènement en béton avec clôture bois en limites Nord et Ouest et d'une clôture composée d'un muret avec grille et portail en métal galvanisé. Ces travaux seront donc réalisés dans le cadre des travaux d'extension du cimetière.

Les membres du conseil prennent connaissance du plan prévisionnel du cimetière sur lequel sont implantés deux places de parking.

Après étude et explications données par le maire, le conseil municipal, n'émet aucune objection quant à ce dossier et charge le maire de le signer et de l'adresser au service instructeur.

2. Le maire présente également le chiffrage prévisionnel par lot (devis estimatifs récapitulatifs) ainsi que le plan de financement.

Après étude, le Conseil Municipal ARRETE et APPROUVE le plan de financement en question, SOLLICITE l'attribution de subvention et charge le maire de déposer le dossier complet de demande de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le conseil municipal charge le maire de lancer le marché, uniquement, lorsque le dossier aura été déclaré complet par l'Etat, et, autorise le maire à signer le marché à ce moment-là.

Le conseil municipal ADOPTE le programme d'investissement tel qu'exposé.

#### Chiffrage prévisionnel

• Lot VRD	17.100€
• Lot Gros Œuvre	21.400€
• Lot Clôture bois	5.500€
• Lot Serrurerie	3.000€
Total HT	47.000
TVA	9.400
Total TTC	56.400
Les crédits prévisionnels seront prévus au budget communal – compte 21316)	

#### AVENANT DU MARCHÉ POUR L' AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES D'AGGLOMERATION NORD ET SUD

Les membres du conseil municipal l'approuvent à l'unanimité, chargent le maire de le signer et donnent à ce dernier toutes les délégations quant à ce marché.

Les modifications introduites par le présent avenant sont :

- Entrée Nord : A la demande du Maître d'ouvrage, l'aménagement a été étendu jusqu'au droit du calvaire pour résoudre les problèmes de stagnation d'eaux pluviales en rive de la route départementale et la substitution de la terre végétale de l'accotement par du concassé.
- Entrée Sud : A la demande du Maître d'ouvrage, des bordures type T2 + une file de pavés béton ont été mises en place côté Ouest de l'entrée d'agglomération, ce qui nécessite une reprise de l'enrobé de la route départementale plus importante. L'aménagement partiel de l'entrée du lotissement a été réalisé.





Au vu des travaux supplémentaires demandés, le délai d'exécution est prolongé. L'avenant a donc une incidence sur le montant du marché public :

	Montant HT	Taux TVA	Montant TIC	Ecart suite à l'avenant
Avenant part départementale	3.408 €	20 %	4.089,60 €	
Avenant part communale	4.343,70 €	20 %	5.212,44 €	
<b>Avenant total</b>	<b>7.751,70 €</b>	<b>20 %</b>	<b>9.302,04 €</b>	<b>21.42 €</b>
Montant du marché	43.946,40 €	20 %	52.735,68 €	

## MISE EN CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE LOCAL CHAUFFERIE ÉCOLE & MAIRIE

M. le maire, en remplacement de M. Albert HARTMANN (excusé), en charge des bâtiments communaux, présente le devis concernant certaines mises aux normes électriques, que ce soit à l'école ou à la mairie et explique les travaux à effectuer.

Ce devis s'élève à 1.541,35 euros HT, soit 1.849,62 euros TTC.

Vu le rapport du bureau de contrôle, et afin de garantir la levée de réserves, le conseil Municipal approuve le devis et charge le maire de le signer.

### Travaux concernés

#### Ecole :

- Remplacement coupure chaufferie
- Réalisation coupure éclairage chaufferie
- Remplacement 2 interrupteurs différentiels
- Remplacement TLC éclairage secours

#### Mairie :

- Remplacement coupure chaufferie
- Réalisation coupure éclairage chaufferie

## CREATION DU SITE INTERNET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une démarche mutualisée avec la Communauté de Communes du Pays d'Erstein et les communes membres concernant la création ou le renouvellement des sites internet des 11 collectivités.



Cette démarche globale a été engagée d'une part pour assurer une unité visuelle et fonctionnelle des sites internet afin de permettre aux usagers une meilleure lisibilité du territoire, et d'autre part afin de réaliser des économies d'échelle.

Afin de faciliter la gestion du marché de prestation intellectuelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, la Communauté de Communes du Pays d'Erstein et les 10 communes membres souhaitent former un groupement de commandes en

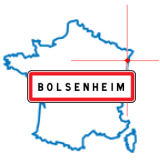
application de l'article 8 du Code des Marchés Publics.

La Communauté de Communes prendra à sa charge le coût des éléments communs à tous les sites (prestation créative, système d'administration des contenus, outils de base, plateforme extranet, formation, réservation des noms de domaine). Restent à la charge de la commune :

- les outils supplémentaires qui seraient développés à sa demande (Bolsenheim non concerné) ;
- la récupération du contenu des anciens sites + rédaction des pages éditoriales par le prestataire (Bolsenheim non concerné) ;
- l'hébergement du site de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'adopter le projet de création du site internet de la commune ;
- D'inscrire au Budget Primitif 2015 les crédits nécessaires à cette opération ;
- D'approuver la convention relative au groupement de commandes pour la création ou le renouvellement de son site internet, et de désigner dans ce cadre la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN comme coordonnateur-mandataire de ce groupement de commandes ;
- D'autoriser le Maire à signer cette convention ;
- De désigner Monsieur LAWI Jérôme comme représentant titulaire de la Commission d'Appel d'Offres de la commune de BOLSENHEIM pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes et de désigner Monsieur GIRARD Patrick comme suppléant.



## ITINERAIRE CYCLABLE BOLSENEHEIM – SCHAEFFERSHEIM (Convention avec les associations foncières et les communes)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'aménagement par la Communauté de Communes et l'utilisation d'un chemin d'exploitation pour la création d'un **itinéraire cyclable entre Bolsenheim - Schaeffersheim**. Ce projet se fera en collaboration avec les communes et les Associations Foncières.

Pour ce faire, une convention entre la Commune, l'Association Foncière et la Communauté de Communes du Pays d'Erstein devra être signée afin d'autoriser la Communauté de Communes à réaliser les travaux d'aménagement d'un itinéraire ouvert aux cyclistes :

- en partie dans l'emprise du chemin d'exploitation de l'Association Foncière de Schaeffersheim :
  - section AB parcelle n° 140,
  - section 04 parcelles n° 240, n° 253 et n° 180.
- en partie dans l'emprise de la commune de Schaeffersheim :
  - section 04 parcelle n° 57.
- en partie dans l'emprise du chemin d'exploitation de l'Association Foncière de Bolsenheim :
  - section 2 parcelle n° 140 et à en fixer les modalités d'entretien.

Les tâches d'entretien courant (balayage de la chaussée, renouvellement de la signalisation, entretien curatif de la chaussée ...) sont effectuées à l'initiative et à la charge de la Commune de SCHAEFFERSHEIM et de la Commune de BOLSENHEIM, qui s'engagent à le faire avec régularité et efficacité.

Les travaux de grosses réparations (renouvellement de la couche de roulement, réparation d'affaissements et dégâts d'orage ...) sont réalisés avec l'accord des Associations Foncières et des communes, selon nécessités, par la Communauté de Communes.

La commune de BOLSENHEIM réalisera en parallèle et dans le cadre du groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Pays d'Erstein des travaux d'aménagement de l'entrée nord du village.

### Chiffrage prévisionnel

- 33.991,77 € HT (travaux).
- 2.500,00 € HT (maîtrise d'oeuvre).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- d'adopter le projet de réalisation des travaux d'aménagement de l'entrée nord du village;
- de voter le financement de cette opération ;
- de solliciter l'aide financière du Département du Bas-Rhin dans le cadre du Contrat de Territoire.
- d'approuver la création d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes et la commune de BOLSENHEIM pour la réalisation des travaux de la piste cyclable BOLSENHEIM-SCHAEFFERSHEIM et de l'aménagement de l'entrée du village de BOLSENHEIM ;
- d'accepter la désignation de la CCPE comme coordonnateur de ce groupement de commandes ;
- d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ;
- de désigner M. François RIEHL comme représentant titulaire de la Commission d'Appel d'Offres de la commune de BOLSENHEIM pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes et de désigner Monsieur Arnaud ANTONI-ARRUS comme suppléant.

## MISE EN PLACE DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Par délibération du 17/12/2014, la Communauté de Communes du Pays d'Erstein (CCPE) a opté pour le régime de fiscalité professionnelle unique à compter du 1er janvier 2015.

Il convient dès lors d'installer la commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Cette commission se substitue à la commission communale des impôts directs (CCID) de chaque commune membre de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

Les commissions locales (CCID et CIID) ont un rôle déterminant dans le cadre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels. Ces commissions seront

Les articles 346 et 346B de l'annexe III au CGI, institués par le décret n° 2009-303 du 18 mars 2009, précisent les modalités de fonctionnement de la CIID et de désignation de ses membres.





consultées début 2015 et devront se prononcer sur le projet de nouveaux paramètres d'évaluation.

A cet effet,

Le Conseil Municipal propose et adopte à l'unanimité des membres présents comme candidats à la commission intercommunale :

- M. Arnaud ANTONI-ARRUS, adjoint au Maire, en tant que titulaire,
- M. François RIEHL, Maire, en tant que suppléant.

## ADHESION A LA FUTURE AGENCE TECHNIQUE D'INGENIERIE PUBLIQUE

La commune a validé à la majorité le principe de mutualisation de l'ingénierie publique entre le Département du Bas-Rhin, les communes et les groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics, et son adhésion en tant que membre fondateur à une Agence Territoriale d'Ingénierie Publique au service de cet objectif.

L'objectif est la création juridique du Syndicat mixte au 1er juillet 2015 pour une mise en service effective au 1er janvier 2016. La convention précisant les modalités d'élections du Comité syndical est également jointe à ce rapport pour approbation.

### Rôle du Syndicat mixte

- ✓ Conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme.
- ✓ Instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme.
- ✓ Accompagnement technique en aménagement et urbanisme.
- ✓ Gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux.
- ✓ Tenue des diverses listes électorales.
- ✓ Assistance à l'élaboration de projets de territoire.

### Composition du Syndicat mixte



- ✓ 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants pour le Département du Bas-Rhin ;
- ✓ 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants pour les groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics ;
- ✓ 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants pour les communes.

## TRANSFORMATION DE POSTE

Considérant que Madame Christine HUCHELMANN, titulaire du grade d'Adjoint Administratif Territorial de 1ère classe, remplit toutes les conditions pour accéder au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe,

Le conseil municipal :

- Accepte la transformation du poste d'Adjoint Administratif Territorial de 1ère classe à 35/35ème en poste d'Adjoint administratif Territorial Principal de 2ème classe à 35/35ème suite à l'avis favorable à l'unanimité de la CAP à compter du 1/9/2015 (date des 6 ans de services effectifs).
- Précise que l'agent sera rémunéré sur la base de rémunération du grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe et pourra prétendre aux différentes primes relatives à son nouveau grade d'emploi.

## USINES MUNICIPALES (extension du réseau BT souterrain rue d'Osthouse)

Vu les constructions en cours, rue d'Osthouse, après ventes des parcelles, les Usines Municipales sont obligées de procéder à l'extension du réseau BT souterrain et donc de faire le raccordement électrique des 3 constructions en cours. Le conseil municipal Accepte ces travaux.

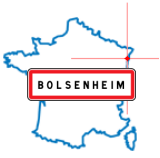


3.826,61 euros HT, soit  
4.591,93 euros TTC.

## MISE A DISPOSITION DEPOT DE PAIN

Le Maire et l'Adjoint au Maire, Albert HARTMANN, présentent les projets de Madame Christiane BRAUN qui souhaite ouvrir le dépôt de pain.

Au vu des arguments présentés, les membres du conseil municipal, ACCEPTENT cette location, à partir du 8/6/2015, qui sera gracieuse jusqu'à la fin de l'année. Après cette période d'essai, et si l'affaire est bien engagée, le loyer sera de 80 euros par mois (paiement à l'année ou au semestre). Les élus encouragent cette personne qui souhaite poursuivre une activité dans le village. Le conseil municipal accepte également qu'aucune revalorisation à la hausse du loyer ne soit faite et charge le maire de rédiger le contrat de location.



## POINTS DIVERS

### Dépôts :

- Permis de construire pour une maison individuelle de M. et Mme BIENVENOT Alban : rue de la Mayenne, lot 11
- Déclaration préalable de M. SCHALLER Alain :
  - rabaissement de la charpente de la grange
  - reprise de l'ensemble des murs de la grange (état de délabrement avancé)
  - modification des façades : création de 3 châssis de toit et création d'ouvertures en façade sur cour et en façade sur chemin rural.
  - Pas de changement de destination et aucune création de surface, l'ensemble restant un garage et une grange.
- Déclaration préalable de REYDON Matthieu :
  - Travaux sur construction existante = extension (fermeture au niveau du balcon).

### Remerciements:

- Le Maire remercie les conseillers pour le travail effectué lors de la matinée de fleurissement.
- Il remercie également M. Albert HARTMANN et M. Jean-Pierre WERKLE pour tous les travaux effectués dans le dépôt de pain (remise en état du sol, carrelage, peinture...).
- M. Raymond HUBER propose que la commune récupère chez lui des buissons ou arbustes (haies d'ornement). Les conseillers le remercient bien sincèrement.

### Sortie rue de la Mayenne :

Mme Sandrine TESORO signale que cette sortie est dangereuse et propose de mettre un miroir en face qui permettrait de mieux voir arriver les véhicules. Mais, il s'avère que la mise en place d'un miroir peut engendrer un problème de responsabilité. L'idée d'un stop ou d'un cédez le passage a été évoqué mais M. le Maire signale qu'il faudrait garder la priorité à droite dans tout le village ce qui est d'ailleurs privilégié par les services techniques du Conseil Général. Il y a donc lieu, pour celles et ceux qui sortent de la rue de la Mayenne de faire preuve de prudence !

### Fleurissement

M. Patrick GIRARD fait le bilan du fleurissement, qui est favorable. Par contre, il trouve qu'on arrive à saturation (lieu de plantation, budget, entretien, personnel...)

### Travaux

- M. Albert HARTMANN signale que la société STM a réparé la gouttière à l'église mais qu'il faudra quand même revoir l'étanchéité.
- En ce qui concerne les problèmes de crépi du mur qui sépare la propriété de M. Jean-Christophe SCHROEDER et la cour de la maternelle, après visite sur place et explications de M. Albert HARTMANN, M. SCHROEDER a décidé de se charger de cette réfection (couper au niveau de la hauteur abîmée bétonnée et mettre de la peinture). La commune lui en est reconnaissante.

### Sécurité

M. GIRARD Patrick: informe, dans le cadre de la sécurité, que les enfants de l'école ont réalisé des dessins de sensibilisation à mettre sur les pare-brise des voitures en stationnement. Il est suggéré de faire un montage en rajoutant un mot de la mairie.

Mme SCHMITZ soutient qu'il serait intéressant de faire participer les écoliers afin de les sensibiliser à la sécurité routière. Une proposition a été faite à la directrice de l'école en ce sens. (Nota : ce projet pourra se concrétiser à la fin des travaux de voirie).

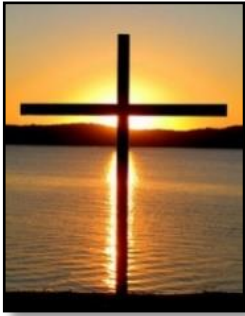
### Périscolaire

Périscolaire: demande de réalisation d'une fresque dans la cour de l'école. Mme KRETZ Claudia et un intervenant voudraient utiliser un endroit dans la cour. M. ANTONI-ARRUS propose de recouvrir la fresque existante (pas très gaie et en mauvais état) ; les élus y sont en majorité favorables. Il sollicitera les membres de la Commission des Affaires Scolaires lorsqu'il aura plus de détails concernant le projet : modalité, esquisse ou dessin préalable.





## Etat Civil



### † Décès

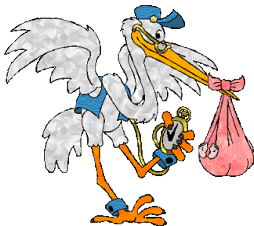
- **KUNZMANN** épouse **HARTMANN** Lucienne, Marie, décédée le 25 janvier 2015 à Strasbourg.
- **GUG** François, Joseph, Marc, décédé, le 30 janvier à Séléstat .
- **OTZENBERGER** veuve **WILLMANN** Marie, Anne, décédée le 10 mars 2015 à Bolsenheim.
- **RICARD** Germain, Louis décédé le 30 mai 2015 à Strasbourg.

### † Décès des personnes originaires de Bolsenheim et domiciliées hors commune

- **SCHOTT** Catherine décédée le 05 février 2015 à Erstein.
- **KORNMANN** Marie, Madeleine décédée le 17 février 2015 à Bischwiller.
- **KORNMANN** Paul, Joseph, décédé le 10 avril 2015 à Sélestat.
- **FUCHS** Xavier, décédé le 21 mai 2015 à Sélestat.
- **WODLING** veuve **OBER** Anne, Marie décédée le 31 mai 2015 à Sélestat.
- **KOESSLER** Aimé, décédé le 9 mars 2015 à Paris.  
Appariteur de Bolsenheim du 01/10/1966 au 01/02/1971.



M. le Maire, ses Adjointes et le Conseil Municipal s'associent à la peine des familles et présentent leurs sincères condoléances.



### Naissances

**BALAND** Mathéo, Steeve, Jack né le 29 avril 2015 à Schiltigheim de **BALAND** Thomas et de **BOUCHARA** Laure.

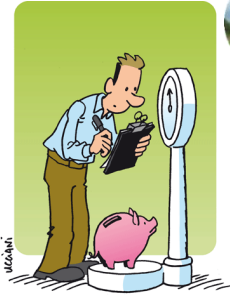
**LAWI** Bastien, Luc, né le 1 juin 2015 à Sélestat de **LAWI** Nicolas et **SCHAAL** Anne.



## C'était hier, enfin presque !



Vue de Bolsenheim dans les années 70.  
Toute la partie nord n'existe (pas Club House, étang de pêche, les lotissements)



## Budget pour les nuls !

### Quand Bolsenheim reçoit 100€. D'où proviennent-ils ?

Recettes versées par l'Etat

42€

Revenus des immeubles

- ex : salle périscolaire.

Produits des services, du domaine

- ex : vente de bois, location champs, chasse.

12€



Données  
exercice 2014

42€

Taxes et autres Impôts

- ex : taxes habitation, foncières, TLE, aménagement...

4€

Remboursements et  
mouvements de trésorerie

### Quand Bolsenheim dépense 100€. Qu'en fait-elle ?

Remboursement des emprunts,  
paiement des intérêts

14€

Charges à caractère général

- ex : énergies, fournitures, assurances, entretiens divers.

32€

Charges de gestion courantes

- ex : indemnités élus, cotisations de retraite, subventions aux associations.

10€



Données  
exercice 2014

14€

Travaux

30€

Charges de personnels et frais assimilés

- ex : rémunérations personnels, cotisations.



## Infos, divers.

A savoir

### Consignes de Tri (nouveau)

Depuis avril 2015, les consignes de tri ont évolué : il est désormais possible de déposer les emballages en aluminium et en acier dans les conteneurs réservés jusqu'à présent aux emballages plastiques.



### Séparation des métaux non ferreux des autres matières notamment plastiques

Un tri manuel est d'abord effectué pour retirer les polluants éventuels dus aux erreurs de séparation (ferraille, piles et accumulateurs, toners et cartouches, condensateurs...)

Les méthodes modernes utilisent le tri par induction et/ou courant de Foucault afin d'affiner le tri et la qualité des fractions sortantes.

Un inducteur est un tapis roulant dont les extrémités latérales sont polarisées. Un flux de matière circulant au milieu de la bande de convoyage se « charge » ou non. Cela permet de projeter la matière plus ou moins loin. Le tri se fait ainsi mécaniquement.



Depuis le 19 janvier 2015, suite à une période expérimentale concluante dans trois départements, la Sécurité routière met en ligne un service web ouvert à tous les candidats au permis de conduire. Ce nouveau portail leur permet d'accéder directement à leur résultat d'examen et à leur certificat provisoire.

Les candidats qui le souhaitent, ont désormais accès à leur résultat d'examen en ligne, 48 heures après le passage de l'épreuve pratique de conduite. Il leur suffit de se connecter à leur espace personnel en renseignant le n° de dossier transmis lors de leur inscription à l'examen, leur date de naissance et leur catégorie de permis.



## CHIENS SANS LAISSE

### Avis aux propriétaires de chiens

Nous tenons à rappeler que la loi n° 83.629 du 12 juillet 1983 précise que :

« dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse ».

Mesdames et Messieurs les propriétaires de chiens, vous, vous connaissez bien votre animal, mais ce n'est pas le cas des autres personnes !

De plus, il faut prendre en considération que certaines personnes ont peur. Oui, votre animal est gentil et ne mord pas, mais les autres personnes ne le savent pas et n'ont peut-être pas envie de le savoir.

Imaginez, une personne passionnée d'araignées qui laisse son araignée domestique se balader dans la rue ? Ou un serpent ? Un iguane ? Des blattes ? Des rats ? Quelle serait votre réaction ? Vous vous écarterez par réflexe, de peur ? Il en va de même pour nos amis canidés ! Essayez de penser à votre prochain et lorsque vous sortez votre chien de votre propriété, de votre logement, mettez-lui une laisse !

Il en va de même dans les colocations ou copropriétés, lorsque vous passez la porte de chez vous, merci d'attacher votre animal. Arrivé dans une entrée où l'on se fait accueillir par des chiens sans laisse, sans maître, qui aboient, alors qu'on est accompagné d'un enfant, cela n'est pas rassurant !

Mesdames et messieurs, vous êtes responsables de vos animaux !

Imaginez, si votre animal mord une personne ou pire un enfant ! Quelles seraient les conséquences ? Si votre animal court vers une personne à vélo, qu'elle prend peur, tombe et se casse un bras ? Quelles seraient les conséquences ?

Si votre chien a mordu quelqu'un, il doit faire l'objet d'un certain nombre de mesures administratives pouvant aller jusqu'à l'euthanasie. Quant à vous, vous risquez de mettre en jeu votre responsabilité pénale et civile.

Si vous ne tenez pas votre chien en laisse, vous risquez une contravention de 1ère classe (maximum 38 €) voire de 2e classe (maximum 150 €) si votre animal est un chien de 1ère ou 2e catégorie (dans ce cas, il doit être également muselé).



L'article 1385 du Code Civil créé par Loi 1804-02-09 promulguée le 19 février 1804 prévoit que :

« Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

## Infos, divers (suite)

- 3 catégories:
- Maisons fleuries avec espaces jardins
  - Maisons fleuries façades et / ou balcons
  - Aménagements paysagers



**VENDREDI 07 AOUT**



*Tournée des maisons fleuries*



### Dépôt de pain, Epicerie Chez Christiane

Pains - Viennoiseries - Pâtisseries  
de la boulangerie PETRY de Matzenhein.  
Vente d'épicerie, de sandwiches  
Café à emporter

lundi au vendredi de 6h à 9h  
Samedi de 6h à 10h30



### Traditionnelle fête des aînés

Madame, Monsieur,

Nous vous informons, d'ores et déjà, qu'il y aura les **ELECTIONS REGIONALES le 6 et 13 décembre 2015** et que la population sera appelée aux urnes ces jours-là. Le Conseil Municipal devra donc assurer les permanences à la mairie.

C'est pourquoi, la commune de Bolsenheim se trouve dans l'obligation de reporter la Fête de NOEL qui a généralement lieu le deuxième dimanche de décembre.

Elle aura donc, exceptionnellement, lieu le **dimanche 17 janvier 2016**, date que vous pourrez déjà noter sur vos agendas.

Nous regrettons de ne pouvoir maintenir la date habituelle (période plus festive lors des préparatifs de NOEL) et nous sommes certains de votre compréhension.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos Meilleures Salutations.

Le Maire,  
François RIEHL

Les Adjointes au Maire,  
Albert HARTMANN  
Arnaud ANTONI-ARRUS

### Service Animation Jeunesse Intercommunal (SAJI) de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein

14 A, rue de l'Hôpital - 67150 ERSTEIN

Tél. 03.90.29.95.12 - Port. 06.87.43.07.50 - Fax 03.88.98.29.01

Email : [saji@cc-pays-erstein.fr](mailto:saji@cc-pays-erstein.fr)

Le Service Animation Jeunesse Intercommunal (SAJI), avec ses 4 animatrices, propose des animations pour les jeunes :

- Pendant les vacances scolaires pour les 10-17 ans .
- Hors vacances scolaires pour les 11-17 ans.

#### Missions :

- Développer l'animation du secteur jeunesse pour les 11-17 ans.
- Aller à la rencontre des jeunes.
- Etre à leur écoute.
- Les faire participer à la vie locale de leur village.
- Concevoir un programme d'animation riche et varié pour chaque période de vacances.

#### Les différentes activités :

- Au collège d'Erstein, les lundi, jeudi et vendredi de 12h30 à 13h30 : rencontres autour du jeu ou toute autre activité sur proposition des jeunes.
- Animation spéciales (soirées, projets ...) programmées à la demande des jeunes à Erstein ou dans les villages.
- Mini-séjours.
- Information à destination des jeunes (formation BAFA).
- Actions réalisées en partenariat avec les associations, les établissements scolaires, les communes du territoire.





## Note d'humour !

### Johreszitt

Friejohrs'zitt  
Schenschti Zitt  
D'màtte sen gell, voller blemle  
D'baïm senn wiss,  
De wàld esch green,  
Newesdrànn, esch d'Autobànn !  
Un do fàhrese, un ràsese ;  
D 'litt wele zitt gewenne,  
Zitt verdehne,  
Zitt, Zitt,  
D'litt hàn kenn Zitt !  
Litt, màche d'Awe off,  
Un loje,  
Nehme eich d'zitt zum sehn,  
Zitt zum here,  
Zitt zum spiere,  
Zitt zum fehle,  
Zitt zum rede,  
Zitt zum làche,  
Zitt zum hille,  
Zitt zum Lewe,  
Litt, nehme Eich die Zitt,  
Jetzt, un Hitt

Christine FISCHBACH  
(Conteuse professionnelle)



### Le Printemps

Voici venu le printemps  
La plus belle des saisons,  
Les prés sont jaunes  
Couverts de fleurs,  
Les arbres sont blancs  
La forêt est verte.

A côté, il y a l'autoroute  
Où l'on roule à grande vitesse,  
Les gens veulent rattraper le temps  
Gagner du temps  
Du temps, du temps,  
Les gens n'ont plus le temps  
Bonnes Gens, ouvrez les yeux  
Et regardez,

Prenez-vous le temps de voir  
Le temps de Regarder  
Le temps de Ressentir  
Le temps de Toucher  
Le temps de Parler  
Le temps de Rire  
Le temps de Pleurer  
Le temps de Vivre  
Braves Gens, prenez-vous ce temps !  
Ici et maintenant.

Raymond c est l'idiot du village à Breuschwickersheim. Il passe toutes ses chournées dans la kabine téléphonique sans composer un seul numéro, chuste à écouter dans le kombiné. Robert, le Maire finit par aller le voir:  
Tis-moi Raymond, pourquoi tu passes tout ton temps dans la cappine téléphonik ?  
Yoh c est pien !  
Ah foilà t accord. Mais pourquoi c est pien?  
Ben je dékroche te compiné et je demaande :  
Qui c est le plus beau ? qui c est le plus hintelligent ?  
Et on me répond " Tuu Tuu Tuu !!!

### C'est l'heure des dictons !

- Wie scheen einig ! Er saijt ja, un sie nei.  
(Comme ils s'entendent bien, il dit oui et elle dit non)
- Schaffe macht breiti Finger, awer oj schmali Backe.  
(Travailler élargit les doigts, mais amaigrit les joues)
- Mäsìg sin un Lieder singe, Helft von je zu güete Dinge.  
(Se modérer et chanter, aide à tout supporter)
- Erscht wenn d'r Baum g'falle isch, Seht me wie gross er isch.  
(Ce n'est que quand l'arbre est tombé que l'on peut voir sa hauteur)
- Bi dem geht's Mül wie's bachstalze Wadele.  
(Chez lui, la bouche marche comme la queue de la bergeronnette)

Mon premier tape, mon deuxième tape,  
mon troisième tape, mon quatrième tape,  
mon cinquième tape, mon sixième tape, mon tout  
annonce le printemps ! Qui suis-je ? Les six comment !  
Oh yééé !



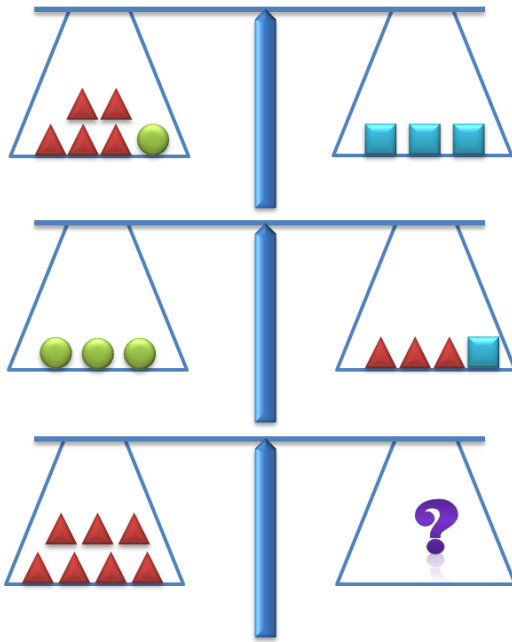
un alsacien demande à un autre  
- Quelle est la plus petite fleur du monde ?  
- Je ne sais pas !  
- Ha bien c est la pichiclette, car elle n a que deux pétales !!!



## Les jeux (pas que pour les enfants...)

### Les balances

Les 2 premières balances sont équilibrées. Combien faut-il déposer de boules sur le plateau droit de la 3eme pour obtenir le même résultat ?



Dans la ville de Sceaux, il y a un cambriolage. Trois suspects sont arrêtés : Aurélien, Arnaud et Pablo. Qui est le voleur ?



### Sans voyelles

Replacer les voyelles manquantes dans la grille de mots croisés classique.

D	N		P					M
		V		N	T		C	R
N			R		T		R	T
	S		C	R		P		T
	S				R		C	N
S		T	T		R	S		T
	L			T			P	R
		P			R	R		S

### Le carré magique

Atteignez la somme de 65 dans toutes les directions (Horizontalement, verticalement et dans les 2 diagonales) en remplissant les cases vides par les chiffres de 1 à 25 ne figurant pas encore dans ce carré.

21	14			8
			11	
13		4		25
			18	
20	3	6		12

### Les solutions du numéro précédent

#### Placez les chiffres

6 2 3 1  
5 1 4 5 7 2  
7 3 6 4

#### Placez les lettres

A B J  
C E F  
G H D

#### Charade

Tue, Hi, Yo! Trie

TUYAUTERIE

#### Phrase codée

Meilleurs voeux pour toute la vie, comme ca c'est fait une fois pour toutes.





Bolsemer,

Merci pour votre aide et votre soutien à la publication de cette nouvelle parution. Nous comptons sur vous et vos retours pour les prochaines éditions.

Toute l'équipe du Bolsemer Blaettel

## Note écologique

Le bulletin communal est depuis toujours édité au format papier. Cependant, cela a un impact écologique non négligeable. En effet, la trentaine de pages imprimée par foyer de Bolsenheim (180 foyers) représente 5400 pages (= moitié d'1 arbre) imprimées par édition. De plus, cette impression a aussi un impact économique pour la commune (et donc pour vous) car cette dernière coûte un peu plus de 3€ par Bolsemer imprimé.

Pour ces raisons, nous vous proposons une alternative plus économique et écologique : fournir à ceux qui le souhaitent une version informatique du Bolsemer Blaettel plutôt qu'une version papier.

### Ca m'intéresse, mais comment ça fonctionne ?

Faites-nous un mail à l'adresse suivante : [contact@bolsemer.fr](mailto:contact@bolsemer.fr)

Avec en objet la phrase suivante : « NON au SBB papier ! »

Précisez dans le corps du message les informations suivantes : votre nom, prénom et adresse

Postale ou pour les plus modernes, flashez le Qr code ci-contre et remplissez les champs appropriés.

Pour récompenser ce geste écologique, à chaque nouvelle édition, les personnes inscrites dans la mailing liste recevront le Bolsemer au format informatique une semaine avant les personnes qui reçoivent la version papier. Vous recevrez aussi par la suite un lien vers une page permettant le téléchargement de toutes les éditions du Bolsemer.

A ce jour **8 foyers** ont demandé à ne plus recevoir la version papier du bolsemer Blaettel. Merci pour ce geste écologique. Déjà une baisse de 180 pages à imprimer. Encore un effort !



## La BD du Bolsemer

